



FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance des 31 août et 1er septembre 2022

ASC

C'est la rentrée ! Des aides pour vos enfants de 2 à 25 ans.

> Enfant scolarisé de la maternelle à la terminale : l'Aide à la Rentrée Scolaire (ARS). Des chèques cadeaux dématérialisés de 10 € à 170 € suivant le QF et le niveau d'études poursuivi.

(Maternelle : 10 € à 25 €, Primaire : 20 € à 50 €, Collège : 30 € à 80 €, Lycée (Secondaire) : 50 € à 170 €).

> Votre enfant poursuit des études supérieures : l'Allocation Scolarité. Une aide financière de 100€ à 300€ suivant votre QF.

> Votre enfant est en BEP, CAP, Bac Professionnel ou Bac Technique : complétez l'ARS avec l'Allocation Scolarité : aide financière de 30 € à 150 € versée correspondant au différentiel entre le droit à l'ARS lycée et le montant de l'Allocation Scolarité, suivant votre QF.

Les demandes sont à faire en ligne sur le site du CSEE. Un seul document à joindre : le certificat de scolarité de l'année 2022/2023.

Information sur la conception détaillée des aménagements du site de Marseille St-Mauront

Avec les autres organisations, la CFDT a voté le mandatement d'une CSSCT transverse. Les élus CFDT, Samah BRAHAM et Fabrice CORIOU, auront pour mission de représenter les salariés des Fonctions Support et Finance concernés par le déménagement sur le site de Marseille Saint-Mauront. Vous pouvez dès à

présent leur soumettre les problèmes et questionnements que vous vous posez, concernant l'augmentation du temps de trajet, la sécurité et l'accès au site, les conditions de travail, le télétravail, le co-working etc.

La CFDT a également voté pour qu'une expertise acoustique soit réalisée dans les espaces qui seront occupés par les salariés des FSF, pour vérifier que la proposition faite par l'entreprise, de mettre l'accent sur le choix des moquettes et les faux plafonds sera satisfaisant pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Les élus des FSF seront consultés lors d'un prochain CSEE. Ils devront se prononcer sur le microzoning et sur les aménagements des salariés FSF sur le site : 40 salariés du CSP, 20 de la DIG, 9 de Finance et 4 de la DJ.

(plus d'infos dans le document)



Un
C'est la rentrée ! Des aides pour vos salaires de 2 à 3 ans.
2. **Faibles salaires de la métropole à la territoriale** : l'aide à la Rente Sociale (ARS). Des chèques salariaux déductibles de 10€ à 170€ selon le CF et le statut d'habitat permanent.
Demande : 10€ à 25€, Primes : 20€ à 80€, Collège : 10€ à 40€, Louer (Doomblain) : 50 € à 170€.
3. **Votre enfant poursuit des études supérieures** : l'Allocation Sociale. Une aide financière de 100€ à 300€ selon votre CF.
4. **Votre enfant est un DEP, CAP, Bac Professionnel ou Bac Technicien** : complétez l'ARS avec l'Allocation Sociale : aide financière de 50 € à 120 € par mois correspondant au différentiel entre le coût à l'ARS brute et le montant de l'Allocation Sociale, selon votre CF.

Information sur la concertation d'initiative des aménagements du site de Marseille-St-Martin

Avec les autres organisations, la CFDT a voté le **maintien d'un CSEE** trimestriel. Les élus CFTD, Comité PARUSIA et l'Union CROCEC, seront pour assurer de représenter les salariés des Fonctions Support et Finance concernés par le déménagement sur le site de Marseille Saint-Martin. Vous pouvez dès à présent leur soumettre les problèmes et questionnements que vous vous posez, concernant l'augmentation de temps de trajet, la sécurité et l'accès au site, les conditions de travail, le télétravail, le co-working etc.

La CFDT a également voté pour qu'une expertise acoustique soit réalisée dans les espaces qui seront occupés par les salariés des FSF, pour vérifier que la proposition faite par l'entreprise, de mettre l'accent sur le choix des moquettes et les faux plafonds sera satisfaisant pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Les élus des FSF seront consultés lors d'un prochain CSEE. Ils devront se prononcer sur le microzoning et sur les aménagements des salariés FSF sur le site : 40 salariés du CSP, 20 de la DIG, 9 de Finance et 4 de la DJ.

Information sur le projet d'évaluation de l'impact social de la Direction Technique et Développement Corporate d'Orange SA

A la suite du projet HAREE, lancé en 2018, regroupant l'ensemble de nos participations Afrique au Moyen-Orient, une Holding HEDSA a été créée pour une grande autonomie, avec une Direction Financière en lien avec une structure centrale de gestion. Le CSEE, en mesure sociale organisationnelle (projet Edmond) de la holding, assure le holding financier et un siège opérationnel) est en place. En 2020, les Directions Financières ont souffertes avec des complications et incertains économiques pour garantir la production d'informations complètes et financières de qualité.

Après une série de projets d'évaluation, des équipes dédiées « Finance » de la Holding concernée :

- 5 points ont été ajoutés à l'évaluation financière de score, 1 point performance, 1 point planification financière, 1 point contrôle de gestion centralisé.
- 1 point ont été ajoutés à l'évaluation sociale, 1 point de bilan social, 1 point de bilan social, 1 point de bilan social, 1 point de bilan social.
- 1 point ont été ajoutés à l'évaluation sociale, 1 point de bilan social, 1 point de bilan social, 1 point de bilan social.

11 salariés sont concernés par ces évolutions, 11 concernent le même poste avec le même contenu. Les nouveaux postes seront publiés dès la fin du processus de recrutement du CSEE, soit fin octobre. Ils seront recrutés à travers les salariés de Orange.

La CFDT s'est vivement opposée à ce processus qui relève de décisions sociales, en mettant en conséquence les salariés d'ORANGE, impliqués par une détermination de ces salariés de Orange. Les multiples ententes dans ce processus ont été évitées dans un processus de recrutement, ce qui pourrait conduire à un état d'être et des situations individuelles différentes. La CFDT propose qu'une **évaluation des compétences des salariés concernés, basée sur un soutien à la maîtrise de compétences** soit mise en œuvre pour évaluer les salariés vers une situation positive de la transition. Un état d'urgence, en effet, des engagements sociaux de l'entreprise sont des engagements sociaux, c'est-à-dire accompagnés d'une prise de conscience adaptée au profit et non seulement des salariés non concernés. La CFDT soutient scrupuleusement à ce que chaque salarié concerné par ces changements soit accompagné de manière exemplaire afin qu'il puisse s'adapter professionnellement et maintenir son employabilité au sein de Orange Group.

Documents
[FLASH INFO CFTD CSEE Fonctions Support et Finance des 31 août et 1er septembre 2022](#)